

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 22 janvier 2024 à 19 h,
à la salle du conseil, située au 317, rue des Érables

- 1- Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Greffe
 - 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire et ordinaire du 4 décembre 2023, dispense de lecture;
 - 2.2 Adoption du règlement de taxation 2024-01 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2024;
 - 2.3 Adoption du règlement 2023-12 modifiant le plan d'urbanisme 172, le règlement de zonage 173 et le règlement de lotissement 174 afin d'assurer la concordance au schéma;
 - 2.4 Adoption du règlement 2023-10 modifiant le règlement 206 sur les usages conditionnels afin d'y insérer des dispositions relatives aux résidences de tourisme;
 - 2.5 Adoption du règlement 2023-11 modifiant le règlement de zonage 173 concernant certaines dispositions en lien avec les résidences de tourisme et établissement de résidence principale;
- 3- Administration générale
 - 3.1 Autorisation de paiement des comptes;
 - 3.2 Autorisation de dépenses découlant des prévisions budgétaires 2024;
 - 3.3 Augmentation de la rémunération de base et de l'allocation de dépenses des élus pour l'année 2024;
 - 3.4 Nomination du comité de requalification des lieux de culte;
 - 3.5 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;
 - 3.6 Dépenses incompressibles pour 2024;
 - 3.7 Vente des immeubles pour taxes impayées;
- 4- Aménagement et urbanisme
 - 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;
- 5- Loisirs et culture
Aucun sujet
- 6- Sécurité publique
 - 6.1 Nomination du garde-feu municipal;
 - 6.2 Nomination du surveillant de poste pour l'année 2024;
 - 6.3 Liste des pompiers;
 - 6.4 Cueillette des priorités d'action par la Sûreté du Québec;
- 7- Hygiène du milieu
Aucun sujet
- 8- Travaux publics
Aucun sujet
- 9- Correspondance
- 10- Résumé des activités mensuelles
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

Caroline Bisson,
Directrice générale et greffière-trésorière